

Ile de Ré

Côté **nature**

Texte

Hervé Roques, LPO

Avec la collaboration de

Florence Le Guillou,
Gaétan Jeanneau,
Stéphane Maisonhaute,
Yvan Perré,
Marc Thibault.

Les photographes de la LPO

Christian Aussaguel,
Alain Barathieu,
Émile Barbelette,
Patrick Chefson,
Loïc Drion,
Julien Gernigon,
Claude Guihard,
Michel Quéral/Communimages,
Hervé Roques,
Karine Vennel,
Nicolas Vrignaud.

Dessins

Vogelbecherming

(Excepté p.29 : Hypolaïs - S. Nicolle)

Cartographie

Patrick Mérienne

L'île de Ré ► p. 2

Marais salants ► p. 4

Vasières et prés salés ► p. 12

Estran rocheux ► p. 18

Plages et dunes ► p. 24

Bois et landes ► p. 28

Lexique ► p. 32

Index ► p. 32

Bibliographie ► p. 32

*Cet ouvrage est dédié à la mémoire d'Hervé Robreau
qui fut Conservateur de la Réserve naturelle de Lilleau des Niges
de 1982 à 1999.*

Éditions Ouest-France



E. Barbelette

Le bec puissant de l'Huitrier-pie lui permet d'ouvrir les coquillages les plus récalcitrants.

L'Huitrier-pie (*Haematopus ostralegus*) L : 40-45 cm ; P : 400-740 g ; E : 80-86 cm

De la taille d'un pigeon, il se reconnaît aisément à son corps trapu, son plumage noir et blanc (d'où son surnom de « pie de mer »), ses longues pattes et son long bec rouges. Sexes semblables.

Il chasse à vue, mais aussi au toucher grâce à son bec tactile. Contrairement à ce que son nom laisse supposer, les huîtres ne constituent qu'une infime part de son alimentation, majoritairement composée de vers marins, de moules et de coques. Pour

ouvrir les coquillages, il utilise son bec, véritable outil, tantôt comme marteau, tantôt comme ciseau et levier et en extrait la chair en écartant les valves.

Il ne se reproduit pas sur Ré, mais peut y être observé toute l'année. L'essentiel des effectifs est présent d'août à avril avec le passage des migrateurs nordiques et le séjour des hivernants (1 000-1 500 chaque hiver).

Le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) L : 80-100 cm ; P : 1 700-3 200 g ; E : 120-150 cm



C. Guillard

Grand oiseau noir au corps allongé et au long bec épais, crochu à l'extrémité. Les jeunes sont plus bruns avec le ventre blanchâtre. En vol, le cou allongé est caractéristique. Sexes identiques.

Il se nourrit exclusivement de poissons qu'il capture en plongeant (jusqu'à 10 m de profondeur) depuis la surface de l'eau, grâce notamment à ses fortes pattes palmées. Après chaque plongée, il se repose sur un rocher ou sur un arbre mort et déploie ses ailes pour se faire sécher au vent, car le plumage des ailes et de la queue est perméable et s'imbibe d'eau comme une éponge.

S'il ne niche pas sur l'île de Ré, il peut néanmoins s'y observer toute l'année. L'effectif maximum est noté en hiver (400 individus) avec l'arrivée d'oiseaux en provenance du Danemark et de Grande-Bretagne.

▲ Après chaque plongée, le Grand Cormoran étale ses ailes pour les faire sécher.



E. Barbelette

Le Grand Gravelot

(*Charadrius hiaticula*)

L : 18-20 cm ; P : 35-80 g ;

E : 40-46 cm

De la taille d'un gros moineau au corps rondelet. Le dos est brun et le ventre est blanc avec un large collier noir sur la poitrine. Bandeau noir sur la tête. Bec court et pattes orangées. Sexes semblables.

Insectes, vers marins et petits mollusques qu'il picore en courant nerveusement sur la grève constituent la base de son alimentation.

Migrateur de passage (hiverné jusqu'en Afrique de l'Ouest) et hivernant (jusqu'à 500), il est visible toute l'année sur Ré mais n'y est pas nicheur. L'essentiel des effectifs s'observe d'août à mai. Il se reproduit dans le nord de l'Europe, au Canada et au Groenland.

▲ Grand Gravelot.

Espèces voisines

Le Petit Gravelot (*Charadrius dubius*). Ressemble au Grand Gravelot mais a les pattes jaunâtres et un cercle jaune vif autour de l'œil. Il établit son nid au sol, dans les débris de coquillages des marais salants (5 à 10 couples nicheurs sur Ré) où ses œufs se confondent avec le milieu naturel. Migrateur, il arrive en mars et repart en septembre pour passer l'hiver le long des côtes d'Afrique occidentale (non illustré).

Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*). Plus pâle que ses deux cousins. Comme le précédent, il niche dans les marais salants (5 à 10 couples). Sa migration est identique à celle du Petit Gravelot.



Le Tournepierre à collier (*Arenaria interpres*) L : 22-24 cm ; P : 75-195 g ; E : 44-49 cm

Petit Limicole au corps trapu, de la taille d'un étourneau. Pattes rouge orangé. Bec court, noir et épais. Le plumage varie en fonction des saisons. En plumage nuptial, le dos est roux vif et noir, le ventre blanc avec un plastron noir. En automne et en hiver, après la mue, le dos est brun-noir, la tête et le plastron sont noirs, le ventre est blanc. Sexes semblables. Comme son nom l'indique, il se nourrit en explorant les cailloux ou les algues échouées qu'il retourne vigoureusement avec son front et son bec (il peut ainsi déplacer des pierres supérieures à son propre poids) pour débusquer crustacés et petits mollusques. Il s'associe fréquemment avec le Grand Gravelot, avec lequel il se dispute sans cesse l'espace à prospecter. Migrateur de passage (certains passent l'hiver en Afrique) ou hivernant, il est présent de juillet à mai. Il niche dans les toundras du Groenland, du Canada et de Sibérie.

▶ Tournepierre à collier.

E. Barbelette





E. Barbelette

Le Goéland brun ▼

(*Larus fuscus*)

L : 51-60 cm ; P : 500-1 000 g ; E : 128-145 cm

Légèrement plus petit que le Goéland argenté. Le dos et les ailes sont sombres, presque noirs, quand il est adulte. Pattes jaunes. Sexes identiques. Les jeunes ressemblent aux jeunes Goélands argentés. Ses mœurs sont très proches de celles de son cousin, avec lequel il partage d'ailleurs les sites de nidification. Il se nourrit principalement en mer et profite des rejets des chalutiers dans les Pertuis.

Les effectifs nicheurs atteignent entre 500 et 700 couples selon les années.

Certains individus semblent être migrateurs et hiverner en Afrique, mais l'île de Ré accueille en hiver des oiseaux originaires de la mer du Nord et de la Baltique.



Espèces voisines

Le Goéland leucophée (*Larus michahellis*). Proche cousin du Goéland argenté, il s'en distingue par ses pattes jaunes. Sédentaire, environ 100 couples nichent dans les marais (non illustré).



Le Goéland marin (*Larus marinus*). Le plus grand de la famille (160 cm d'envergure). Ressemble à un gros Goéland brun. Environ 100 couples nichent dans les marais.

Le Goéland argenté ▲

(*Larus argentatus*)

L : 55-60 cm ; P : 700-1 200 g ; E : 130-145 cm

« Grosse mouette », avec laquelle il est souvent confondu, le goéland est l'oiseau caractéristique du littoral. L'adulte a un corps gris et blanc avec le bout des ailes noir. Bec jaune puissant avec une tache rouge dessous. Les pattes sont couleur chair. Sexes identiques. Les jeunes, appelés « grisards », sont entièrement brun tacheté et ne prendront le plumage adulte qu'à l'âge de 4 ans.

En raison de son opportunisme, ses populations se sont développées de manière importante sur le littoral au cours du XIX^e siècle, trouvant dans les décharges d'ordures ménagères une source de nourriture inépuisable et variée. En dehors des décharges, il se nourrit de poissons, de crustacés, de coquillages, d'œufs ou de jeunes oiseaux.

Nicheur sur Ré depuis 1984 (1 couple), sa population a crû considérablement pour atteindre jusqu'à 1 300 couples en 2001. En raison notamment de la fermeture de la décharge d'ordures du Bois-Plage, la population est en diminution depuis (700 couples en 2014). Il niche en colonies, principalement dans les anciens marais salants. Présent toute l'année.

La petite tache rouge située sous le bec des goélands, comme chez le Goéland brun, fait office de distributeur de nourriture. En effet, lorsqu'il a faim, le poussin tape sur la tache rouge du bec de ses parents pour les inciter à régurgiter la nourriture.



E. Barbelette





La Mouette rieuse

(*Chroicocephalus
ridibundus*)

L : 34-37 cm ; P : 250-
400 g ; E : 90-105 cm

Beaucoup plus petite que le goéland (taille d'un gros pigeon), elle revêt, au printemps, un capuchon brun chocolat typique. Le dos est gris pâle. Le bec et les pattes sont rouges. Dès le milieu de l'été et en hiver, après la mue, la tête devient blanche avec un petit point noir en arrière de l'œil. Sexes semblables.

Beaucoup moins liée au littoral que les goélands, la Mouette rieuse niche en

colonies bruyantes et animées. Son alimentation est très variée : vers de terre qu'elle capture en suivant les tracteurs dans les labours, insectes, mollusques, poissons et déchets divers.

Installée sur l'île de Ré depuis 1992, la population nicheuse atteint 200 à 250 couples en 2015. Visible toute l'année, elle est surtout abondante de juillet à mars, lorsque des individus d'Europe du Nord viennent passer la mauvaise saison sur Ré.



▲ **Mouette rieuse
en plumage
nuptial.**

◀ **Mouette rieuse
en plumage
d'hiver.**

Le Bécasseau sanderling

(*Calidris alba*)

L : 20-21 cm ; P : 45-75 g ; E : 36-39 cm

Petit échassier menu, avec un plumage blanc et gris (tache noire sur l'épaule), le sanderling court rapidement et nerveusement en groupes compacts sur la plage, à la limite des vagues. Il s'y nourrit surtout de talitres (puces de mer).

Il est présent en migration et en hivernage (d'août à mai), en provenance des toundras de Sibérie et du Groenland.



L'Escargot des dunes

(*Theba pisana*)

Les nombreux petits escargots blancs ou rayés de noir que l'on observe en été sur les dunes ou dans les marais appartiennent à plusieurs espèces. Pour fuir le sol brûlant de l'été, ils se réfugient au sommet des tiges des plantes où ils forment des grappes compactes pouvant compter plusieurs dizaines d'individus. Là, ils

fabriquent avec leur bave un opercule qui ferme la coquille, gardant ainsi l'humidité en attendant la nuit ou la prochaine pluie pour aller se nourrir de végétaux.

▲ **La couleur blanche des escargots des dunes leur permet de réfléchir les ardents rayons du soleil.**

◀ **Malgré sa petite taille, le Bécasseau sanderling est un grand migrateur.**



H. Roques

▲ L'Oyat est le premier rempart face à l'érosion des dunes. ▲

L'Oyat

(*Ammophila arenaria*)

Son nom scientifique (*ammo* : sable ; *phila* : qui aime) indique clairement sa préférence pour la dune mobile. Grâce à son vaste réseau de racines pouvant atteindre 3 m, à la flexibilité de ses feuilles et à son adaptation au sel et à la sécheresse, il est un acteur important de stabilisation du sable. Fréquemment planté par l'homme, il joue un rôle majeur de protection de la dune et du littoral contre les effets de l'érosion.

L'Immortelle des dunes

(*Helichrysum stoechas*)



C. Guillard

Cette plante adaptée aux milieux secs pousse en touffes plus ou moins dressées sur la dune fixée. Les tiges, couronnées de fleurs jaune pâle, peuvent atteindre une trentaine de centimètres de haut. La floraison a lieu de juin à octobre. C'est une espèce méditerranéenne, remontant sur la façade atlantique française en raison du climat favorable. Son odeur caractéristique évoquant celle du curry indien embaume la dune lors des chaudes journées estivales.

▲ L'Immortelle des dunes est caractéristique des pelouses d'arrière-dune. ▲

Le Liseron soldanelle

(*Calystegia soldanella*)

Contrairement à son cousin le liseron des jardins, il ne s'enroule pas et ne grimpe pas sur d'autres plantes. Les tiges couchées rampent sur le sable et s'étalent longuement. Les grandes fleurs roses rayées de blanc ont la forme d'un entonnoir et fleurissent de juin à août. Ces fleurs éphémères attirent de nombreux insectes pollinisateurs.



H. Roques

▲ Les fleurs arrondies en forme de pièce de monnaie (« sols » en vieux français) ont valu son nom au Liseron soldanelle. ▲

L'Œillet des dunes

(*Dianthus gallicus*)

Cette plante aux pétales roses découpés en fines lanières fleurit de fin mai à septembre. Sa beauté et son parfum suave sont à l'origine de sa rareté dans l'île de Ré, en raison de nombreux arrachages destinés aux jardins. Endémique des côtes atlantiques françaises et espagnoles (c'est-à-dire qu'il n'existe nulle part ailleurs dans le monde), c'est une espèce protégée au niveau national. Ne le cueillez pas, merci.

▼ Œillets des dunes. ▼



C. Guillard



C. Guillard

▲ Le Panicaut maritime, encore appelé « chardon bleu ». ▲

Le Panicaut maritime

(*Eryngium maritimum*)

Inféodé à la dune mobile, et malgré son apparence, le panicaut n'est pas un véritable chardon. Il appartient à la famille des ombellifères, dont il porte les fruits caractéristiques. Ses belles teintes bleutées le font rechercher pour la confection de bouquets secs. Il est pourtant protégé car il est devenu très rare. Comme bon nombre de plantes des dunes à racines profondes, c'est aussi un excellent fixateur de la dune.

Bois et landes

Le territoire de l'île de Ré a été longtemps couvert par une forêt naturelle primitive, où vivaient des animaux qui en ont aujourd'hui disparu (sangliers, blaireaux, cerfs).

A partir du ^{xiii}e siècle commence le recul de la forêt, défrichée pour laisser place aux cultures (notam-

ment la vigne qui va couvrir jusqu'à 6 000 ha en 1880). Seuls quelques arbres épars agrémentent alors un paysage monotone.

Il faut attendre le milieu du ^{xx}e siècle et le déclin du vignoble pour voir la forêt regagner une partie du territoire perdu dans les secteurs de landes du sud de l'île.

Dans les zones littorales, la plantation de résineux (pins, cyprès) au début du ^{xx}e siècle a pour fonction de protéger la côte de l'érosion.

ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE

LE BOIS DES EVIÈRES

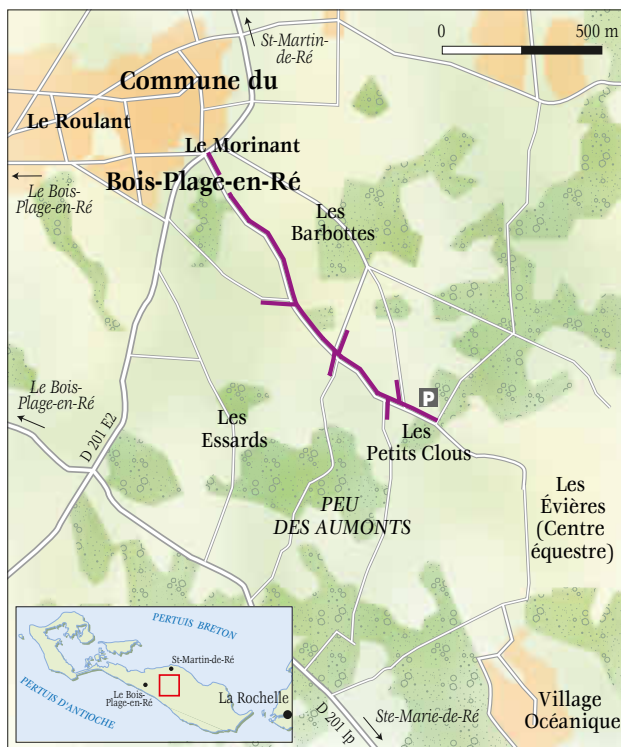
(Le Bois-Plage, Sainte-Marie-de-Ré)

Le secteur des Evières, propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral, et son prolongement à l'ouest vers le bois des Bragauds, présente une grande originalité, compte tenu de la relative uniformité paysagère de l'île. Ce site, typique des paysages de déprise agricole, est constitué de bois (pins maritime et parasol, chêne vert), de clairières, de pelouses d'arrière dune et de quelques zones cultivées (vigne notamment).

DÉPART > Route des Evières.

DISTANCE > Variable (pas d'itinéraire précis).

CONDITIONS > Le matin, de préférence au printemps.



H. Roques

▲
Paysage
de landes
et de vignes
aux Evières.



Buses variables. ►

Le Milan noir (*Milvus migrans*)

L : 47-55 cm ; P : 630-940 g ; E : 135-155 cm

Rapace d'aspect sombre avec une queue assez longue et légèrement échancrée. Sexes identiques. Chasseur nonchalant, souvent charognard, il pratique le vol à voile dans les courants d'air chaud, d'où il repère des proies faciles (poissons morts ou malades, cadavres d'animaux au bord des routes, rongeurs). Il fait son nid dans de grands arbres (environ 20 couples nicheurs), souvent en colonies lâches. Grand migrateur, il revient d'Afrique tropicale en mars-avril et repart en juillet-août.



C. Aussaguel

Espèce voisine

La Buse variable (*Buteo buteo*). De la taille du Milan noir. Coloration très variable selon les individus (généralement brun foncé tacheté de blanc). Queue arrondie en vol. Présente toute l'année (environ 20 couples nicheurs).

Le Faucon crécerelle

(*Falco tinnunculus*)

L : 32-35 cm ; P : 135-300 g ; E : 71-80 cm

Petit rapace commun au corps mince et à la queue longue et étroite. D'aspect roux et noir, le mâle se distingue de la femelle notamment par sa tête grise.

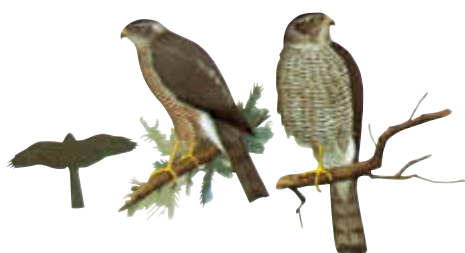
Lorsqu'il chasse les petits rongeurs ou les insectes, il pratique le vol sur place caractéristique de l'espèce (on dit qu'il fait le « Saint-Esprit »), sa queue étalée lui servant alors de gouvernail. La recherche de nourriture l'amène à fréquenter tous les types de milieux (dunes, marais, cultures, bords de routes...).

Pour nicher, il utilise de vieux nids de pies ou de corneilles, le plus souvent dans des arbres. Une centaine de couples nichent sur l'île de Ré. Sédentaire.



P. Chelouan

▲ Faucon crécerelle femelle.



Espèce voisine

L'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*). Souvent confondu avec le crécerelle. Corps élancé, ailes larges et arrondies. Il capture des petits oiseaux en vol en se faufilant rapidement et adroitement entre les arbres. Sédentaire (moins de 10 couples nicheurs sur l'ensemble de l'île).



C. Guilhard

▲ Le Hibou moyen-duc se rencontre principalement dans les bois de conifères.

Le Hibou moyen-duc

(*Asio otus*)

L : 35-37 cm ; P : 220-370 g ; E : 90-100 cm

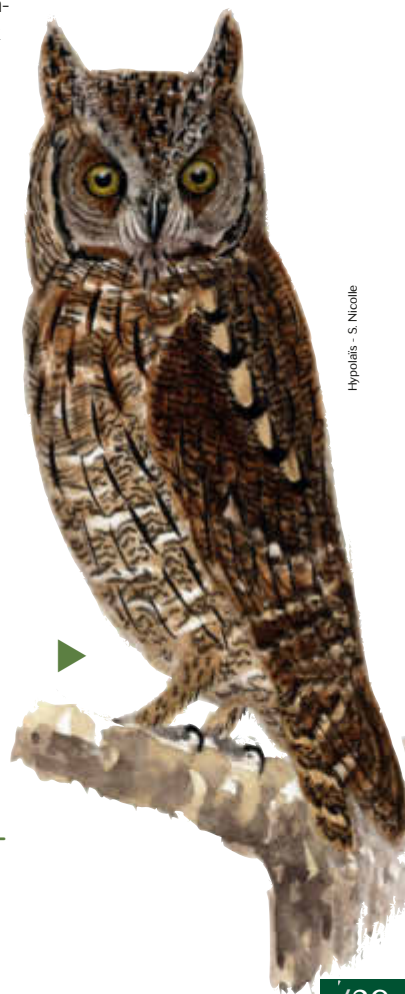
Rapace nocturne au corps allongé, le moyen-duc arbore deux longues aigrettes (souvent confondues avec les oreilles) au sommet de la tête. Le plumage est brun-gris tacheté de roux. Sexes semblables. Durant la journée, il se cache, immobile contre un tronc d'arbre, le plus souvent un résineux. Sa présence est seulement trahie par un amas de pelotes de rejection* tombées au pied de l'arbre et contenant des restes de rongeurs.

Il ne construit pas de nid mais utilise des vieux nids de pies ou de corneilles. Avant même de savoir voler, les jeunes, encore duveteux, se déplacent de branche en branche et appellent fréquemment leurs parents d'un cri plaintif et lancinant aisément reconnaissable.

Présent toute l'année, c'est le rapace nocturne le plus commun sur Ré.

Espèce voisine

Le Petit-duc scops (ou Hibou petit-duc) (*Otus scops*). Plus petit que le moyen-duc. Chasse les saute-relles. Nicheur (plusieurs dizaines de couples) présent d'avril à août (passe l'hiver en Afrique).



Hypolais - S. Nicole